

<https://www.pressegauche.org/Remuneration-des-stages-Un-tres-petit-pas-dans-la-bonne-direction-FNEEQ-CSN>



Rémunération des stages - Un très petit pas dans la bonne direction (FNEEQ-CSN)

- Communiqués -

Publication date: jeudi 20 juin 2019



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 20 juin 2019 - La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) salue la décision du gouvernement d'augmenter le soutien financier accordé aux stagiaires par une bonification du Programme de prêts et bourses. La FNEEQ-CSN s'attendait cependant à une plus large couverture.

« Certes, les seize programmes visés par l'initiative touchent principalement des jeunes femmes jusqu'ici peu ou pas rémunérées lors de stages en entreprise. Cela règle en partie la hiérarchisation sexiste des stages selon les domaines d'étude. Mais pourquoi limiter cette bonification à celles-ci et pourquoi ne pas avoir régularisé le statut légal des stagiaires ? » questionne Caroline Quesnel, présidente de la FNEEQ-CSN.

Pour la fédération, le gouvernement doit poursuivre ses travaux et accroître la protection des stagiaires en milieu de travail. Il est inconcevable que ces étudiantes et ces étudiants ne soient pas couverts par les lois notamment en ce qui concerne la maladie, les accidents de travail ou le harcèlement sexuel ou professionnel. « Une véritable rémunération et la protection de leurs droits par les lois québécoises qui encadrent les milieux de travail représentent le minimum auquel elles et ils devraient avoir accès », précise Caroline Quesnel.

En décembre dernier, la fédération avait appuyé la lutte en faveur d'une rémunération juste des stages accomplis pendant les études et avait notamment réclamé que le financement de cette rémunération soit fait par de nouvelles ressources provenant de l'État.